

LES SECTEURS D'INTERVENTION



QUI SOMMES-NOUS ?

Une équipe mobile sur Nîmes pour des soins d'accompagnement et de réhabilitation des personnes atteintes de démences de type Alzheimer et maladies apparentées



NOUS RENCONTRER OU NOUS CONTACTER



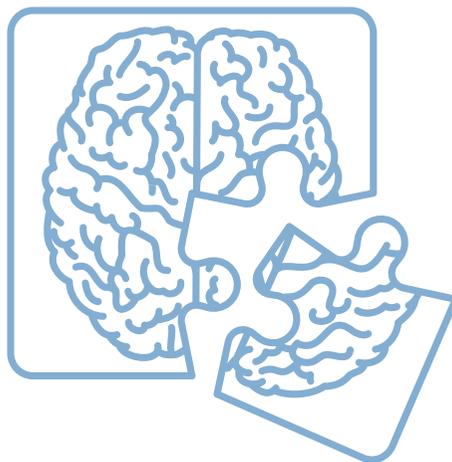
Pôle gériatrique Nîmois
12 rue de Tunis
30000 NÎMES



04 66 29 00 03



marie.biolchini@croix-rouge.fr



 CROIX-ROUGE FRANÇAISE

PÔLE GÉRONTOLOGIQUE NÎMOIS

ESA

Équipe Spécialisée Alzheimer



QU'EST-CE QUE C'EST ?

La prestation de réhabilitation s'inscrit dans la mesure 6 du plan Alzheimer. L'objectif est de proposer une prise en charge non médicamenteuse et adaptée à domicile tout en restant attentif aux besoins des aidants.

ACTIONS RÉALISÉES ET OBJECTIFS

Actions auprès de la personne malade :

- Maintenir ou développer les capacités présentes, apprendre des stratégies de compensation.
- Améliorer ou préserver l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne (AVQ).
- Réduire les troubles du comportement.

Actions auprès des aidants :

- Améliorer la relation patient/aidant et proposer une démarche d'éducation thérapeutique : sensibilisation et conseils (attitudes, organisation) afin de les aider à apporter des réponses adaptées aux troubles cognitifs et psycho-comportementaux.

Actions sur l'environnement :

- Permettre de maintenir ou améliorer les capacités cognitives, motrices et sensorielles des personnes et sécuriser leur domicile.

POUR QUI ?

- Personnes présentant des troubles cognitifs dans le cadre de pathologies neurodégénératives (Maladies d'Alzheimer et apparentées).
- Stade débutant ou modérément sévère de la maladie.

COMMENT EN BÉNÉFICER ?

- **Sur prescription médicale** : « 15 séances de réhabilitation et d'accompagnement par une ESA ».
- **Prise en charge** à 100% par la Sécurité Sociale de la personne (fournir une attestation de droits).

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

1	1	2
Infirmière coordinatrice	Ergothérapeute	Assistants de soins en gérontologie (ASG)

DÉROULEMENT DE LA PRESTATION

- 1ère rencontre à domicile : prise de contact, entretien, échange, recueil d'informations.
- **Evaluation** à domicile : détermination des besoins, capacités cognitives et fonctionnelles de la personne et répercussions des troubles dans les AVQ.
- Etablissement d'un **plan de soins individualisé** fixant les objectifs et le programme des interventions.
- **Réalisation des séances** par les ASG et/ou l'ergothérapeute :
 - Apprentissage et automatisation de stratégies de compensation.
 - Entraînements et mises en situations d'activités thérapeutiques en rapport avec la vie quotidienne et la vie sociale (trajet dans le quartier, repas, utilisation du téléphone...).
 - Diverses activités de stimulation cognitive (expression, création, tablette, jeu de société...).
- Les séances consistent à solliciter les compétences et les savoir-faire préservés afin d'améliorer le sentiment de compétence de la personne et lui permettre d'accomplir de nouveau ses activités avec plaisir.
- **Bilan** de notre intervention et mise en place de relais avec des partenaires.